

BULLETIN MUNICIPAL



SAINTE
FÉREOLE

N° 48
FÉVRIER 2024

WWW.SAINTE-FEREOLE.FR

 Mairie de Sainte-Féréole

ACTUALITÉS

page 7

EN BREF

page 9

**LE COIN DES
ASSOCIATIONS**

page 19

**LES CONSEILS
MUNICIPAUX**

page 27

LE CARNET

page 33

L'AGENDA

page 35

PROJET D'AMENAGEMENT POUR L'AVENIR



Dossier

FUTURE PLACE JACQUES CHIRAC

page 4

Informations Communales

NOUVELLES INSTALLATIONS

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Diplômée du centre de Médecine Traditionnelle Chinoise de Toulouse.



Je pratique les soins depuis cinq ans au cours de stages de pratiques en addictologie, balnéothérapie, centre d'enfants handicapés, évènements sportifs au Vietnam et à mon cabinet.

Camille vous attend à Laubeyrie, route des ardoisières,

06.15.36.78.38 camille.mtc@outlook.fr

ARTISANAT ET SERVICE À LA PERSONNE



Laetitia PARRAT et Aurélien LE ROSSIGNOL vous proposent leurs services. Plaquiste Peintre Isolation - Divers travaux pour Monsieur et AIDES A DOMICILE pour Madame. Les sièges sociaux de leurs activités sont installés au 918 route de Brive.

Aurélien LE ROSSIGNOL - Tél : 06 24 87 29 48 - aurelien.lerossignol@sfr.fr

Laetitia PARRAT - Tél : 06 13 34 43 82 - laetitine@gmail.com

CORREZE AUTONOMIE SERVICE PUBLIC DE L'AUTONOMIE DEPARTEMENTALE

**J'appelle le numéro unique 05 55 19 19 19 (24h/24 et 7j/7)
ou je préfère adresser un e-mail : correzeautonomie@correze.fr**

CORRÈZE AUTONOMIE, permet désormais d'accéder à toutes les informations utiles aux personnes âgées et handicapées.

VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une information générale sur une question liée à l'autonomie
- d'organiser votre maintien à domicile ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement administratif adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)



ZOOM SUR L'ELUE EN CHARGE DE LA COMMISSION "ATTRACTIVITÉ"



Patricia Buisson est 5ème adjointe dans l'équipe municipale. Elle est élue aux côtés de Henri Soulier depuis 2020. Elle a été élue Conseillère départementale pour le canton d'Allasac lors des élections de juin 2021. Elle est vice-présidente du Conseil départemental en charge de la transition écologique.

Patricia Buisson a eu pour mission l'installation de l'Espace France Services. Elle en assure le suivi et le développement.

Elle pilote la commission en charge de l'attractivité qui a pour objet d'identifier les enjeux pour le présent et pour l'avenir de notre territoire, de notre collectivité. Ainsi, elle suit de près les évolutions démographiques, sociologiques, économiques de la commune.

Grâce aux échanges de proximité avec les habitants et les acteurs socio-économiques, la commission veille à ce que la commune demeure attractive en proposant et définissant des axes majeurs de développement dans le respect des caractéristiques rurales et en les préservant, en lien avec les collectivités (Agglo, Département, Région, Agences...).

La commission attractivité travaille en relation étroite avec la commission des affaires économiques, numériques, événementielles. Elle participe à la réflexion de l'aménagement de rénovation de la place et autres projets de la commune.

Composition de la commission : Vincent Canovas, Fanny Charlot, Nicolas Jaubert, Marie Lacombe, Claire Piednoir de Rességieur, Olivier Bernard.



Mesdames,
Messieurs,
Chers Amis,

Se compter pour prévoir

Vous avez dans les semaines qui ont précédé, répondu à un questionnaire portant sur le recensement de la population de la commune.

Beaucoup demandent à « quoi ça sert » d'autres soupçonnent un « flicage » de plus.

Pourtant c'est un moyen de prévoir et de préparer l'avenir, de calibrer les investissements nécessaires à la vie du quotidien, mais aussi à plus long terme les investissements structurants.

Pour les cinq équipes et les cinq mandatures que j'ai eu à diriger nous avons dès 1995 fixé la ligne d'horizon à 3000 habitants et nous avons défini tous nos investissements pour une population de 3 000 habitants.

Nous étions persuadés que notre commune connaîtrait un développement soutenu grâce à une attractivité multifactorielle.

Positionnement géographique - qualité des paysages - qualité de l'environnement - patrimoine à forte identité.

Ces paramètres ne sauraient cependant suffire, s'ils n'étaient servis par une volonté farouche de rendre notre commune attractive en investissant lourdement et sans répit dans les équipements nécessaires à son développement et c'est ce que nous avons fait inlassablement année après année.

De 1 568 habitants en 1990 nous serons, suite au dernier recensement, environ 2 100 habitants au premier janvier 2024 et 2 200 habitants si l'on ajoute les personnes à rattacher.

Nous avons connu lors des deux derniers comptages intermédiaires de l'INSEE la surprise d'être la commune de Corrèze qui augmentait le plus sa population en valeur absolue devant des communes comme Brive - Malemort - Tulle et autres.

Nous avons toujours dit que nous voulions rendre notre commune accueillante et bénéficiant d'une image favorable et positive dans le bassin de Brive et il faut bien dire que nous partions de loin. Cependant nous avons toujours dit que ce développement ne devait pas être imposé ou préfabriqué.

Notre souci de ne pas devenir une cité dortoir trouve appui sur la sociologie des habitants qui nous rejoignent.

Nous veillons aussi à ce que le développement ne se fasse pas au détriment des activités économiques et notamment agricoles.

La démographie est un thermomètre de l'attractivité et s'il n'en est pas le seul il en est le meilleur révélateur. Ces données favorables nous incitent à poursuivre l'effort et toute l'équipe municipale est attelée à la tâche.

Bien amicalement,
Henri SOULIER

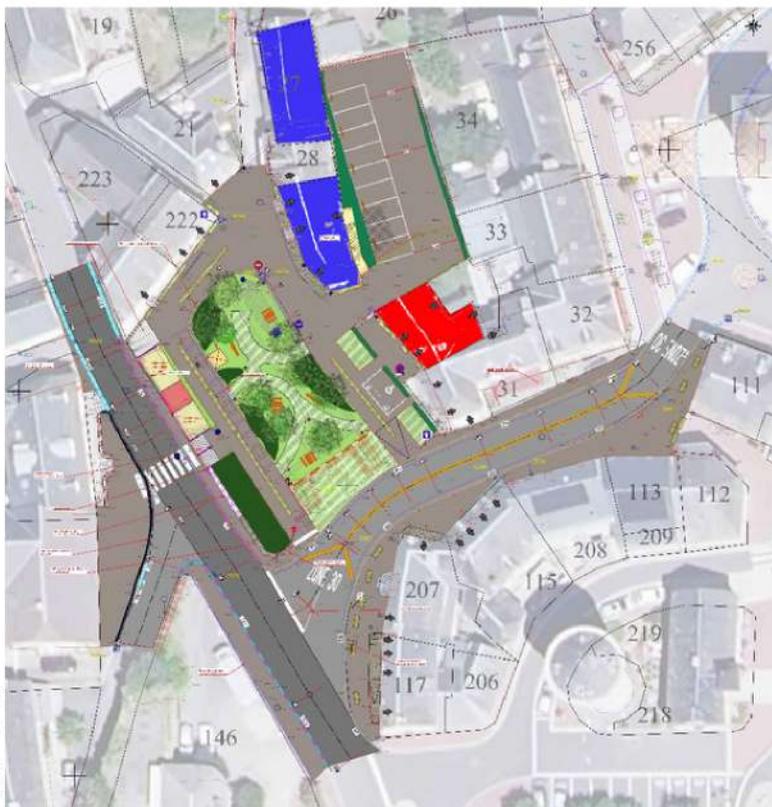
MODERNISATION DE LA PLACE ET CRÉATION DE COMMERCES.

Au cœur du bourg, l'actuelle place Pierre Chaumeil va connaître une mutation majeure dans les prochaines semaines.

La mise en forme d'un espace structurant va impacter l'espace public pour au moins les trente prochaines années. La place devient un lieu de rencontre et d'échange.

Le bulletin municipal de février 2023 se faisait l'écho de cet aménagement capital pour la vie du bourg, le développement de l'offre commerciale et sa modernité, le bien être des habitants, l'attractivité de la commune.

Aujourd'hui nous vous présentons les données essentielles de cette réalisation.



Plan d'ensemble des aménagements qui intègrent la rue du Commerce et de la République.

 : grange et maison Chirac
 : maison Gout

Les éléments clefs de la restructuration de la place

Une offre commerciale développée

Deux nouveaux espaces commerciaux, modernes, accessibles, sont aménagés dans les anciennes maisons Chirac et Gout achetées par la commune.

Les façades sont valorisées en enlevant le crépi et en jointoyant les pierres.

Les commerces en contrebas de la place sont intégrés en adoucissant la hauteur du mur et en créant un escalier plus large en face de la boucherie.

Des arrêts-minute sont créés pour les commerces ainsi qu'un parking à l'arrière de la place.

Une conception durable et raisonnée

Un sol en béton et en enrobé drainants permet l'infiltration dans le sol des eaux de pluie ; la rue du commerce, devant les boutiques actuelles, est également traitée pour une restructuration d'ensemble et harmonieuse.

Une citerne enterrée est installée pour récupérer les eaux pluviales, pour un arrosage raisonné l'été, en plus de l'eau du puits conservé à l'arrière de la maison Chirac.

L'espace de la place est végétalisé, avec espaces en herbe, arbustes, arbres procurant ombre et fraîcheur pour les périodes chaudes.

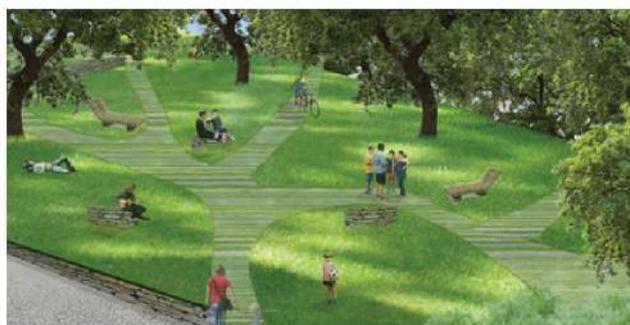


Illustration bureau d'étude Dejante



Un espace mémoriel dédié à Jacques Chirac

Au bord de la place, face à la maison Chirac, un espace est dédié à Jacques Chirac, dont la maison familiale est rénovée et aménagée.

Le promeneur découvre l'homme d'Etat, le corrézien, le flégeois à travers une œuvre artistique et des explications sobres. Le sol de la place présente des phrases cultes qu'il a prononcées et que le piéton s'approprie dans sa déambulation.

Calendrier des travaux : début en mars/avril 2024 et livraison en septembre/octobre 2025.

Au fur et à mesure des phases de travaux, des plans de circulation seront adaptés pour la rue du commerce et l'accès au centre bourg.

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX P. CHAUMEIL (BÂTIMENTS ET PLACE)

Aménagement de la place

| Dépenses | | Recettes | |
|----------------|------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Travaux | 333 176,60 € | DETR | 60 000,00 € |
| Maîtrise œuvre | 13 920,00 € | Fonds vert | 48 474,00 € |
| | | Agence de l'eau | 96 946,00 € |
| | | Conseil départemental | 72 000,00 € |
| | | FCTVA | 68 325,00 € |
| | | Autofinancement | 70 770,20 |
| Total | 347 096,00 € (HT) 416 515,20 €(TTC) | Total | 416 515,20 € (TTC) |

Financements demandés à hauteur de 80% .

Aménagement commerces et logements

| | Dépenses | | | Recettes | |
|-----------------------------|---------------------------|--------------|-----------------|--------------------|-------------|
| | Commerces | Logements | | Commerces | Logements |
| Maîtrise d'œuvre et travaux | 378 856,61 € | 677 719,72 € | Aides et FCTVA* | 303 000 € | 493 680 € |
| | | | autofinancement | 151 627,93€ | 319 583,67€ |
| | 1 056 576,33 (HT) | | | 1 267 891,60 (TTC) | |
| TOTAL | 1 267 891,60 (TTC) | | | | |

*aides sollicitées en attente de réponse

Financements demandés à hauteur de 80% pour les commerces et 73% pour les logements.



Les premiers coups de pioche ont été donnés par l'équipe technique municipale l'an passé en dégagant l'espace entre les deux maisons acquises par la commune, pour accéder à l'arrière et créer un parking. Le puits sécurisé est conservé. Les agents municipaux ont commencé à mettre à nu la maison Gout et la grange Chirac en janvier 2024.

Le rez-de-chaussée de chaque maison est aménagé en espace commercial. Des appartements sont créés en étage. Les façades sont rénovées ; les pierres seront apparentes et jointées pour la beauté et l'harmonie de la place. L'espace entre les deux maisons propriétés de la commune permet d'accéder à un parking situé donc à l'arrière des deux nouveaux commerces



Maison Chirac



Maison Fougeanet-Gout



Grange Chirac

Au rez-de-chaussée de l'immeuble « maison Gout », un espace commercial moderne est créé. Il est dédié à une boulangerie. A chaque étage est aménagé un appartement (65 et 66 m²), dont l'un dispose d'une terrasse extérieure sur l'arrière de 12m². La « maison Chirac » offre un espace commercial au rez-de-chaussée et un appartement de 65 m² à l'étage. Un appartement est aménagé dans la grange Chirac de 73 m².



Vue depuis la rue de la République avec les nouveaux escaliers pour joindre les deux espaces

Illustration bureau d'étude Dejante

TRANSITION ENERGETIQUE EN ACTION : UN EXEMPLE CONCRET

L'autoconsommation, ça marche !

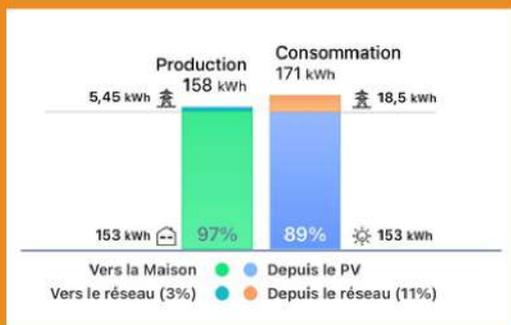
Une application permet de suivre production et consommation de chacun des trois sites : Grande salle, école, garage municipal. Elles sont suivies régulièrement, la transition énergétique est la réalité d'une volonté forte de la municipalité, elle participe à la maîtrise des coûts de fonctionnement futurs de la commune.

Exemple de l'ombrière, site de la grande salle : Mardi 13 février de 0h à 24h

Production : 158 Kw - Consommation : 171 Kw

**L'autoconsommation du site est de 153 Kw
soit 89 % de la consommation totale.**

L'ombrière comporte 160 mètres carrés de panneaux photovoltaïques pour une puissance maximum théorique de 60 Kw.



vert clair : électricité produite par l'ombrière sur le site

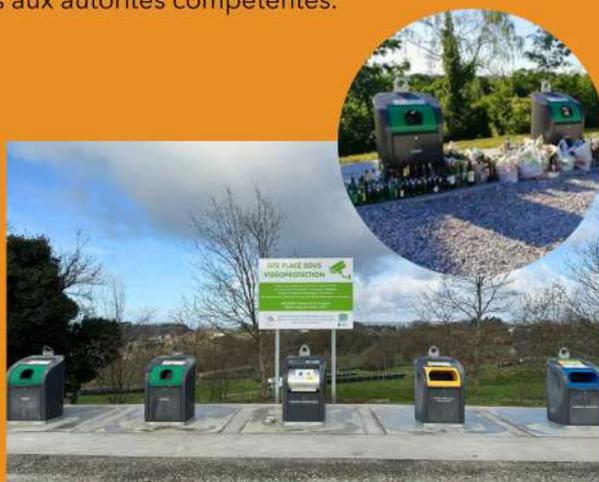
vert foncé : électricité produite par l'ombrière et renvoyée vers une partie des bâtiments communaux.

bleu : électricité consommée sur le site

orange : électricité prise sur le réseau Enedis consommée sur le site

LA VIDEOSURVEILLANCE OPERATIONNELLE

Ensemble de l'espace placé sous vidéo surveillance avec un dispositif de 6 caméras. Il s'agit de prévenir et se protéger des incivilités. Tout acte malveillant sera transmis aux autorités compétentes.





COLLECTE DES FERMENTESCIBLES

CE SONT LES RESTES DE REPAS QUI CONSTITUENT UNE PART DES BIO-DÉCHETS.

Le SIRTOM a l'obligation de fournir aux communes de plus de 2000 habitants une station de collecte en apport volontaire à partir du 1er janvier 2024.

Une réunion d'information à Sainte-Féréole, le 19 mars à 19h

A La Grande Salle, le SIRTOM va présenter le dispositif proposé par la collecte des fermentescibles. Un point d'apport volontaire va être installé sur le parking du complexe sportif. Le SIRTOM va supprimer une des deux colonnes enterrées de collecte de verre pour la remplacer par une colonne de fermentescible qui sera relevée une fois par semaine. Les déchets collectés seront méthanisés et non compostés.

Aucune obligation pour les particuliers, mais le tri de ces déchets sera fortement conseillé

La loi ne fait pas obligation aux particuliers de trier leurs bio-déchets il est fortement conseillé pour avoir moins de frais de collecte de déchets ménagers.

Le SIRTOM fourni à tous les particuliers qui en feront la demande UN sceau, un badge et des sacs de 10L biodégradables gratuits

L'objectif du SIRTOM est de passer, avant la fin de l'année, la collecte d'ordures ménagères à la quinzaine au lieu de à la semaine sur la commune.

La collectivité dans la mesure du possible va trier ses bio déchets.



OPERATION RENOVATION FACADES ET MURETS

Le conseil municipal a décidé de reconduire l'opération "Rénovation des façades" afin d'inciter les habitants à restaurer et embellir leurs maisons d'habitation.

Les travaux concernés sont la réfection des joints, les crépis, les enduits, les travaux d'isolation par l'extérieur. Le montant de la subvention est plafonné à 4 500 euros (30% du montant HT des travaux subventionnables soit 15 000 €). Sont éligibles les maisons construites avant 1960, situées sur le territoire de la commune. Le dossier de demande de subvention est à retirer à la mairie. Seuls les travaux réalisés par une entreprise peuvent faire l'objet d'une subvention. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Pour rappel, l'opération « Rénovation des murets » est toujours en cours. Sont concernés les murets en pierres sèches édifiés avant 1950 et présentant un intérêt patrimonial et architectural ou étant typiques sur le territoire de la commune. Le montant de la subvention est plafonné à 3 000 € (50% du montant HT des travaux subventionnables soit 6 000 €). Le dossier de demande de subvention est à retirer à la mairie.



QUELQUES CHIFFRES DE 2023

DÉMOGRAPHIE

La démographie de Sainte-Féréole se porte bien ! L'année 2023 confirme l'attractivité de Sainte -Féréole pour de nombreux corréziens ou néo corréziens. Depuis 2013 la commune de Sainte-Fereole a gagné près de 200 habitants selon les chiffres de l'INSEE , pour la deuxième année consécutive, elle affiche encore la plus forte croissance en chiffre absolu en Corrèze.

En effet son attractivité se maintient en 2023 grâce à la qualité du cadre de vie de la commune et ses équipements.

- en 2023 le nombre de naissances est en baisse 18 (7 naissances de moins)
- le nombre de décès est quasi stable (26 contre 25 en 2022)

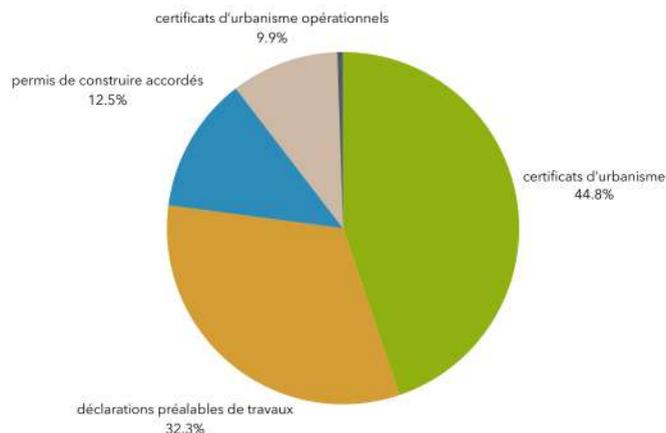
ACTES D'URBANISME

La politique d'urbanisme soutient l'attractivité de la commune.

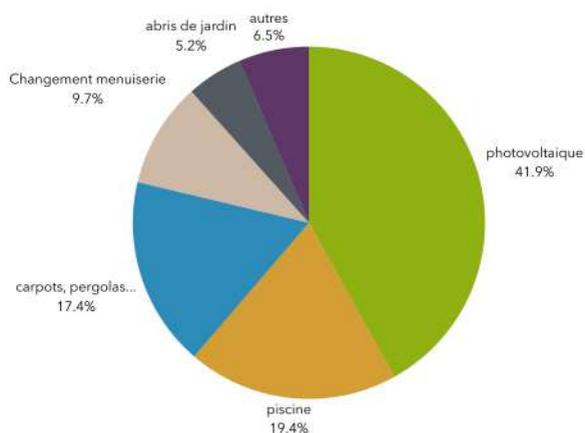
L'essentiel des actes d'urbanismes porte sur :

- certificats d'urbanisme d'information : 86 (+19% par rapport à 2022)
- déclarations préalables de travaux : 62 (détail sur le graphique ci-joint)
- permis de construire : 24, sachant que les permis de construire concernant la construction de maisons d'habitations représentent 16% de ces permis (en baisse par rapport à 2022)
- certificats d'urbanisme opérationnels : 19
- permis de démolir : 1

Actes d'urbanisme : répartition



Déclarations préalables des travaux : détail



A titre de comparaison l'agglomération de Brive enregistre également une hausse des déclarations préalables de travaux mais une baisse des permis de construire notamment des maisons individuelles.

L'analyse des acteurs publics et économiques confirme l'impact des taux d'intérêt et des financements bancaires dans le développement de projets immobiliers.

Les déclarations préalables ont connu une envolée de dossiers pour des panneaux photovoltaïques en 2023 (24 demandes) soit + 71%.



L'ÉCOLE

Les effectifs des enfants de l'école restent dynamiques.

- 3 classes de maternelle : 72 enfants qui sont accueillis (6 enfants de plus qu'en 2022).
- L'école élémentaire : 110 élèves (3 élèves de plus).

L'ensemble scolaire représente donc 182 élèves répartis en 8 classes.



BILAN FRANCE SERVICES

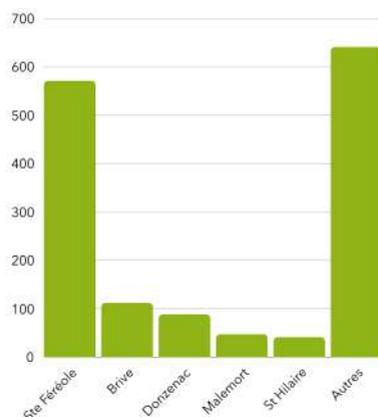
L'espace France Services a connu un nouveau tournant en 2023 avec l'installation d'un dispositif de recueil et de traitement des titres sécurisés (pièces d'identité, passeports...)

Son activité a progressé et concerne plus de 1500 personnes accompagnées.

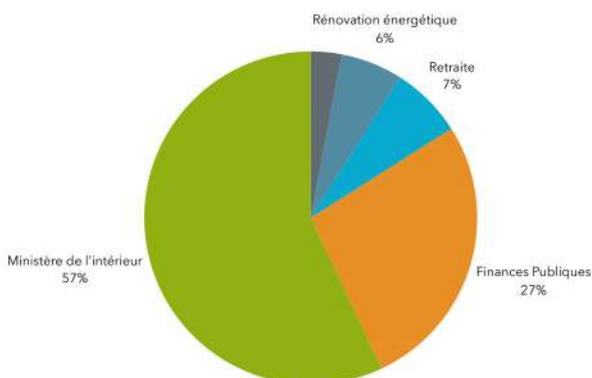
L'année 2023 permet de dresser plus précisément le profil de son activité, les besoins pour lesquels elle est le plus utilisé et les accompagnements qu'elle offre.

Origine des utilisateurs

40% des usagers sont flégeois. On note que beaucoup de personnes sont venues chercher un service dans l'espace France services de la commune en particulier dans le cadre du dispositif de recueil et traitement des titres sécurisés (cartes d'identité). L'espace France Services de Sainte-Féréole est attractif au delà des limites cantonales.



Ensemble des activités du site % des demandes par activité



6

Le TOP 5 des demandes les plus fréquentes

- Les titres d'identité et de voyage (CNI et passeports)
- Les demandes portant sur les impôts
- Cartes grises
- Permis de conduire
- Demandes portant sur les dispositifs relatifs au logement, à l'énergie

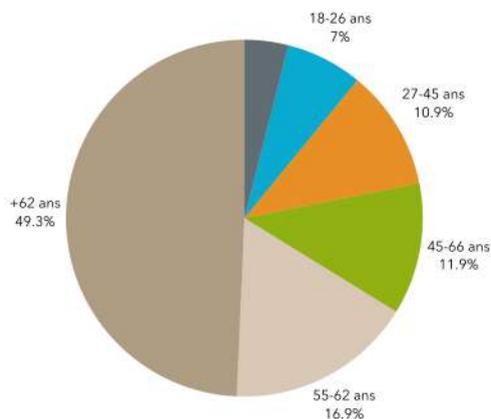
• Les accompagnements proposés par l'espace France Services sont pour la quasi-totalité individuels, au plus près des demandes de chaque personne, et en présentiel dans les locaux de l'espace France services. Les conditions d'accueil se sont révélées être très adaptées pour les nombreux utilisateurs qui choisissent Sainte-Féréole aussi pour ce critère de confort et de qualité d'accueil.



- Les accompagnements les plus sollicités portent pour plus de la moitié sur les démarches administratives relevant de la compétence du Ministère de l'Intérieur (ANTS), les autres partenaires intervenant beaucoup moins.

2023 a permis de confirmer le rôle essentiel de l'espace France services dans l'accès aux services publics pour les habitants de la commune.

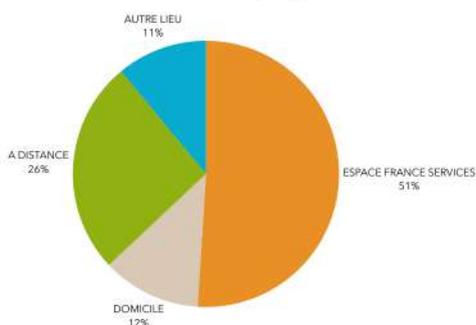
L'âge des usagers est pour 3/4 d'entre eux supérieur à 45 ans et près de la moitié plus de 62 ans.



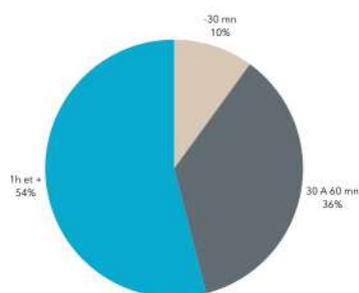
CONSEILLER NUMERIQUE : LES CHIFFRES CLES 2023

L'année a été dense avec 1200 accompagnements et 82 ateliers collectifs réalisés. Le Conseiller Numérique est au service des usagers (ordinateur, tablette, smartphone...) mais également du tissu associatif et entreprises pour la prise en main des outils créatifs (affiches, flyers...) et la stratégie digitale ou la transformation numérique. Le Conseiller pourra le cas échéant orienter vers les services compétents.

Lieux d'accompagnement

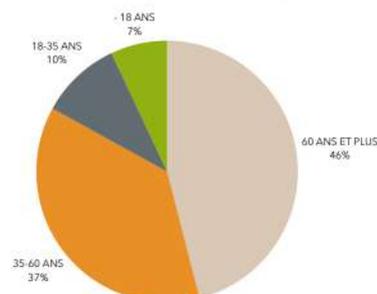


Durée d'accompagnement



Ces services se transposent à l'échelon départemental avec la participation à des événements communs. Comme la Mission Innovation Corrèze du 17 novembre dernier, qui est une journée pour mettre en avant les usages numériques d'aujourd'hui et de demain afin que chaque Corrèzien puisse s'en emparer. La participation à des réunions entre médiateurs numériques pour améliorer les services ou encore l'inscription sur des annuaires comme le nouveau site internet "Corrèze Numérique" correzenumerique.fr

Tranche d'âge des usagers





TRAVAUX EQUIPE TECHNIQUE

Les agents techniques ont réalisé en octobre - novembre la nouvelle esplanade autour du monument de la Besse qui le met en valeur et qui permet aux cérémonies de se dérouler dans de bonnes conditions.

Petit à petit, le site de la Besse est réaménagé ; espace public sur la parcelle acquise par la commune, il devient un espace naturel de Mémoire pour les générations présentes et à venir.

L'équipe technique a commencé l'aménagement des maisons acquises par la commune sur la place Pierre Chaumeil. La « maison Gout », une dépendance ont été presque entièrement mises à nu à l'intérieur par les agents, préfigurant le réaménagement complet à venir dans les mois prochains.



DEVOIR ET TRANSMISSION DE LA MEMOIRE

Le 11 novembre, les enfants de l'école de Sainte-Féréole, classe de CE2, en compagnie de Marie Soler, directrice, ont chanté la Marseillaise devant le monument aux Morts pour le 105e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.



Une intervention du Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise auprès de l'école élémentaire de Sainte-Féréole sur le thème du patrimoine et spécifiquement du monument aux Morts.

Emotion partagée pour le 80e anniversaire du massacre de la Besse du 15 novembre 1943. Les enfants de l'école de Sainte-Féréole, classe de CM2, ont lu le livre des événements du 15 novembre au pied du monument commémoratif de la tragédie.

L'après-midi une conférence conduite par Pascal Bousseyrux, docteur en Histoire, s'est tenue devant cent personnes à la salle du temps libre. La tragédie a été replacée dans l'Histoire, avec le témoignage de descendants des Résistants



NOEL A SCINTILLE

Le marché de l'Avent. Les festivités de Noël ont été lancées le vendredi 1er décembre pour le 3e marché de l'Avent mis en place par la municipalité et les associations.

L'Association des parents d'élèves, APE, a proposé chocolat chaud et gaufres et a distribué des sapins de Noël réservés sur commande. Sur le stand de la société sportive, assiettes d'huîtres, de charcuteries locales, d'escargots pouvaient être dégustés. Les associations La Rose des Vents, Expressions, le Syndicat des Initiatives ont exposé leurs créations.

Des artisans d'art ont pu donner des idées de cadeaux à des promeneurs de cette soirée qui marque une période festive.

Le marché de Noël. Il s'est déroulé le dimanche 17 décembre. De nombreux visiteurs et chaland étaient heureux de se retrouver sous un radieux soleil pour déguster des saveurs de saison où trouver de nouvelles idées de cadeaux.

Les producteurs locaux et régionaux, les artisans d'art, les associations flégeoises présentes, Ape, société sportive, Comité des fêtes, Les passionnés de l'ancien patrimoine rural, La Rose des vents, Expressions, le Syndicat des initiatives, Santa fait danser, Musique on danse ont contribué à la réussite de cette journée. Les producteurs locaux et régionaux étaient nombreux, venus pour certains du Pays Basque, du Béarn, du Gers ou du Lot et Garonne.

Le Père Noël est arrivé avec les vieux tracteurs décorés, faisant le bonheur des petits...mais aussi des grands !





L'ATTENTION POUR LES AÎNÉS AU MOMENT DE LA NOUVELLE ANNÉE

À La Résidence

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS a rencontré les habitants de La Résidence autour d'un apéritif convivial.



Dans les EPHAD



Deux élues ont rendu visite aux flégeolois hébergés dans les EHPAD entre Noël et le jour de l'an. Elles ont offert des fleurs à ces quinze femmes et quatre hommes qui se trouvent dans douze établissements différents, qui ont tous été contents du témoignage de sympathie de leur commune de cœur.

À la Grande Salle et à domicile

Le dimanche 21 janvier, 160 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour célébrer la nouvelle année, se retrouver, échanger. Henri Soulier au cours de son discours, a souligné les nombreuses missions et responsabilités des élus, et rappelé le large spectre de compétences assignées à la collectivité et des responsabilités qui en découlent. Le repas préparé par les « Garennes du Gour » a été apprécié, et spécialement la « tête de veau sauce ravigote et sa brunoise de légumes ».

Un bel après-midi rempli de convivialité. Alors que certains dansaient, d'autres s'exerçaient aux jeux de société ou au « papotage ». Le soir, une délicieuse soupe aux oignons a été dégustée ; préparée avec un grand savoir-faire par Jeannine et Maurice, elle a clôt une belle journée.

Les personnes de plus de quatre-vingt ans qui n'ont pu venir au repas, ont reçu un colis remis à domicile par les élus, occasion de rencontres et de discussions sympathiques.





VŒUX AU PERSONNEL

Samedi 6 Janvier à 11h s'est tenu la cérémonie des vœux du Maire , Henri Soulier, aux élus, aux personnels, aux associations et aux bénévoles associés.

Monsieur le Maire a appelé de ses vœux que 2024 voit le maintien de la cohésion entre les associations et la municipalité , les remerciant encore de la richesse des activités proposées à la population flégeoise.

Il a souhaité à l'ensemble des personnels municipaux, le maintien de cette qualité d'écoute et de service envers la population, à l'heure où les collectivités locales assurent la continuité du service public de l'État.

Henri Soulier a souhaité aux élus une année 2024 riche en activités, projets et rappelé aussi la nécessaire maîtrise budgétaire. En effet, 2024 sera l'année importante pour mener à bien le grand projet d'aménagements de la future place Jacques Chirac et des bâtiments dans la perspective de dynamiser l'offre commerciale.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Tous les deux ans les nouveaux arrivants de la commune sont conviés à une rencontre avec l'équipe municipale et les associations, ce fut le cas samedi 6 janvier en fin d'après-midi. Une trentaine de familles ont répondu à l'invitation.

Une vidéo de présentation de la commune a été diffusée valorisant son caractère rural et patrimonial. Monsieur le maire rappelle les grands axes qui animent la politique communale notamment en matière de transition énergétique et de décarbonation totale des énergies utilisées dans les bâtiments communaux.

Il rappelle à l'assistance la qualité de l'offre commerciale et artisanale, des services de santé qu'il convient de soutenir. Il souligne également la richesse de l'offre d'activités et d'animation des associations locales.



Patricia Buisson adjointe au maire et conseillère départementale rappelle la forte capacité d'attractivité de Sainte-Féréole au sein du canton, à 5 min du carrefour des autoroutes, au cœur de l'agglomération de Brive. Elle présente les compétences et le rôle du département.

Un moment convivial a clôturé la soirée en valorisant les spécialités locales.



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE VOUS ATTEND

Elle est tenue par 6 bénévoles qui gèrent le prêt, les commandes et son ouverture. Elles accueillent le public, les élèves de l'école voisine et donnent le goût de lire.

Horaires d'ouverture au public (abonnement gratuit) : lundi de 15h30 à 17h30, mercredi de 14h00 à 16h30 et vendredi de 16 h30 à 18 h30.

Accueil des élèves de l'école : Vendredi matin pour la maternelle - Jeudi et vendredi après-midi tous les quinze jours pour le primaire.

Le fonds compte 7000 références : livres (policiers, biographies, romans locaux, documentaires, langues étrangères, pour enfants, bandes dessinées), livres large vision, CD, DVD, revues.

La bibliothèque a un fonds propre et achète chaque année des nouveautés. Un système d'échange avec la BDP de Tulle (bibliothèque départementale de prêt) existe trois fois par an et une navette passe tous les quinze jours à Sainte-Féréole.

Téléphone : 05 55 92 25 32



Sandrine, Margot, Anne-Marie, Francine, Monique, Christiane vous accueillent.

DES ELEVES ITALIENS EN VISITE A SAINTE FEREOLE



école de Manocalzati

Manocalzati est jumelée avec Sainte-Féréole. Dans ce cadre, tous les deux ans, un échange scolaire a lieu. Cette année Sainte-Féréole reçoit quinze élèves de Manocalzati et leurs trois professeurs, du 25 avril au 2 mai.

Un programme de rencontres et de visites est en préparation en lien avec la directrice et les enseignants de CM2. Les parents d'élèves, l'ALSH, la mairie vont apporter leur concours à la réussite de cet échange.

FLEURISSEMENT

Les lauréats du label « Villes et Villages fleuris » ont été reçus vendredi 24 novembre à la salle du temps libre. Marie-Laure Vignal, conseillère départementale, présidente du jury départemental, a ouvert la séance après les mots de bienvenue du maire, Henri Soulier. Ce label national est décliné au niveau régional. Être primé au niveau départemental pour une collectivité est nécessaire pour pouvoir espérer concourir au niveau régional et obtenir une « fleur village fleuri »



Sainte-Féréole a concouru dans la catégorie des communes de plus de 1000 habitants ; au total, il y avait treize communes participantes en Corrèze. Notre commune a remporté le 1er prix de sa catégorie. Chaque lauréat reçoit un châtaignier et un coffret labellisé « Origine Corrèze », plus une dotation financière.

Les félicitations s'adressent à tous ceux qui ont œuvré, sans relâchement et toujours avec goût, pour cette belle réussite et tout spécialement aux agents municipaux.



ACCUEIL DE LOISIRS

En 2023, l'accueil de loisirs de Sainte Féréole a ouvert ses portes durant 106 journées et a accueilli 201 enfants différents.

Au printemps, une semaine dédiée à la réflexion autour de nos déchets pendant laquelle le SIRTOM est intervenu. La seconde semaine, nous avons découvert les écosystèmes des jungles.

Durant l'été, la préhistoire à travers le jeu et des mises en situation, nous sommes allés visiter le musée de Neandertal de la Chapelle aux Saints. Puis "On joue !" pendant trois semaines : jeux d'adresse, de coopération...et pour finir les vacances décollage immédiat vers les îles, les enfants ont eu l'occasion de découvrir des éléments de culture insulaire. L'été a aussi été l'occasion de s'initier au tir à l'arc et à l'outil informatique avec le conseiller Numérique.

La thématique des vacances d'automne était "sorcières, fantômes et jus de citrouille" avec pour objectif de se faire gentille (surtout pour la journée déguisée d'Halloween). Nous avons également profité des vacances pour nous initier au rollers. Enfin pour la nouvelle année, nous nous sommes souhaité "et bonne année grand-mère" avec pour objectif de permettre aux enfants d'expérimenter ce qui peut les aider à passer une bonne année ; être en bonne santé, être entouré, la richesse (intérieure), le partage...

Bien sûr de nombreuses activités et projets ont été menés lors des mercredis: couture, BD, jeux de raquettes, motricité, peinture, les fêtes de saison et bien sur l'obligatoire journée pyjama. Pour finir l'année en beauté l'équipe d'animation a fait la surprise aux enfants de les amener passer la matinée au Complexe.

Nous avons vécu de nouveau une année très riche auprès des enfants, et l'équipe est motivée pour récidiver en 2024.



FORMATION DES ELUS SUR LE THEME DES INCIVILITES

Mardi 7 novembre se tenait avec la Gendarmerie de la Corrèze deux sessions de formations sur le thème des incivilités en présence d'élus de la commune et de communes voisines.

Ces échanges ont permis de présenter le rôle des négociateurs de la gendarmerie et appréhender des règles ou codes de communications pour permettre de désamorcer des conflits, donner des outils de gestion de certaines situations à des élus de plus en plus confrontés à des situations difficiles.



Des élus en formation avec la Gendarmerie de la Corrèze

LES ENFANTS CHOYÉS POUR NOËL DANS LA COMMUNE

En décembre le père Noël a beaucoup été présent sur la commune.

Après son passage le dimanche 17 décembre sur le marché de Noël dans le bourg, le père Noël est allé rencontrer les enfants de la garderie municipale le lundi après l'école. L'association des parents d'élèves a préparé un goûter avec du chocolat chaud accompagné d'une bonne brioche. Les enfants ont rencontré le père Noël dans la salle d'activité de leur école. Des cadeaux ont été remis par l'APE, des livres, des jeux, des ballons qui restent à la garderie.



Trois jours plus tard, il est passé dans les trois classes de maternelle. De la part de la municipalité, le père Noël a remis des jeux d'éveil, des livres, des planches à dessin qui restent dans les salles de cours.

Au début du mois, tous les enfants de maternelle avaient assisté à un spectacle offert par la commune à la Grande salle. Ceux de primaire n'ont pas été oubliés par la commune car ils sont allés voir au cinéma, « Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci » ou « Wishasha et la bonne étoile ».

Les enfants de la crèche accompagnés de leurs parents, structure gérée par l'Agglo de Brive ont eu droit à un spectacle et un goûter.

PATRIMOINE

Située sur la façade d'une maison au carrefour des avenues de la République, de la Besse, du 8 mai et de la route de Lajoinie, la « plaque de cocher » a été récemment restaurée par monsieur Nicolas JAMOIS.

Témoignage du temps où les diligences transportaient hommes et marchandises, ces plaques avaient été posées dans les bourgs au XIXe siècle à hauteur du cocher pour qu'il puisse les lire. Celle de Sainte-Féréole a retrouvé l'éclat de sa jeunesse et fait partie de notre patrimoine commun.

Bien plus tard, avec le développement de l'automobile dans les années 1930, les « plaques Michelin » font leur apparition, au même carrefour du bourg.



Le coin des Associations

LA FLEGEOLOISE



Bonjour à tous c'est une année particulière qui nous attend à La Flégeoise, en effet notre Président a quitté la région pour d'autres aventures a donc démissionné de La Flégeoise. Par conséquent et en accord avec le bureau c'est Eric Bouyoux qui va assurer l'intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en attendant la nomination du nouveau président et de son bureau.

Tout cela ne nous a pas empêché de commencer la préparation de la nouvelle saison des marchés de pays. Nous avons d'ores et déjà à sélectionner les animations musicales.

Les réunions habituelles avec les associations seront fixées dans les prochaines semaines pour organiser la mise en route des Marchés de Producteurs de Pays.

Nous attendons également la prochaine réunion de la Chambre d'Agriculture pour connaître les producteurs qui seront présents lors de nos marchés.

En résumé nous pouvons vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour que cette prochaine saison des MPP se passe du mieux possible.

A très bientôt. Eric Bouyoux



SANTA FAIT DANSER

Santa Fait Danser a le plaisir de proposer encore cette année deux cours hebdomadaires à ses adhérents :

-le jeudi soir pour les débutants, animé Céline Bachelard, éducatrice sportive et initiatrice en danses latines et standards

-le mercredi soir pour les intermédiaires/avancés, animé par Aurélie Galvan, professeur de danse, danseuse professionnelle et chorégraphe

L'ensemble des membres devrait se retrouver prochainement autour d'une galette pour partager un moment convivial et musical, conforme à l'ambiance retrouvée dans les cours tout au long de l'année.

Le Président, Jérôme Chaput



COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage est toujours à l'œuvre !

Suite au déplacement d'une délégation de Flégeois dans le Trentin, nous avons eu la Visite d'Alessandra Piccoli, fille de Patrizia Montermini, Présidente du conseil communal d'Altopiano della Vigolana.

Alessandra a été notre premier contact à Altopiano della Vigolana et nous a permis d'être invités au pique nique paneuropéen de juin 2018 regroupant des gens de plusieurs nations.

Alessandra travaille à l'université de Bolzano. Elle s'intéresse à l'agriculture durable, biologique et biodynamique. Elle s'occupe aussi de soutenir l'agriculture AMAP en France.

Dans une lettre au Président du Comité de Jumelage, elle a émis le souhait de rencontrer des producteurs de vins de variétés résistantes pour discuter de leurs motivations.

Lors de ses vacances en France, elle s'est arrêtée à Sainte-Féréole du 10 au 12 juillet 2023. Charly Casadei lui a fait visiter les infrastructures de la commune de Sainte-Féréole ainsi que Brive et les Pans de Travassac.

M. Longy de la SCEA des Coteaux de Brive l'a invitée avec les gens du Comité de Jumelage à explorer le chai et les vignes attenantes à Berchat de Sainte-Féréole.



Le maire et la délégation flégeoiloise à Altopiano della Vigolana



Les deux maires : Henri Soulier et Paolo Zanlucchi

Alessandra était ravie de découvrir la stratégie et la philosophie de ces viticulteurs avides d'agriculture biologique. Un nouvel échange entre les écoliers flégeois et italiens de Manocalzati est en train de se mettre en route. Ce projet a reçu un bon accueil de la part des enseignants de l'école primaire de Sainte-Féréole, des membres de l'APE, et de la Directrice du Centre de Loisirs. Nul doute qu'il verra le jour sous les meilleurs auspices. Le Comité de Jumelage a du pain sur la planche mais sent qu'il peut compter sur ses concitoyens.

Le président, Jean-Charles Casadei.

EXPRESSIONS

Grande soirée théâtre à Sainte-Féréole le 27 avril

MARIUS de Marcel Pagnol
par la compagnie
Jean-Claude Baudracco

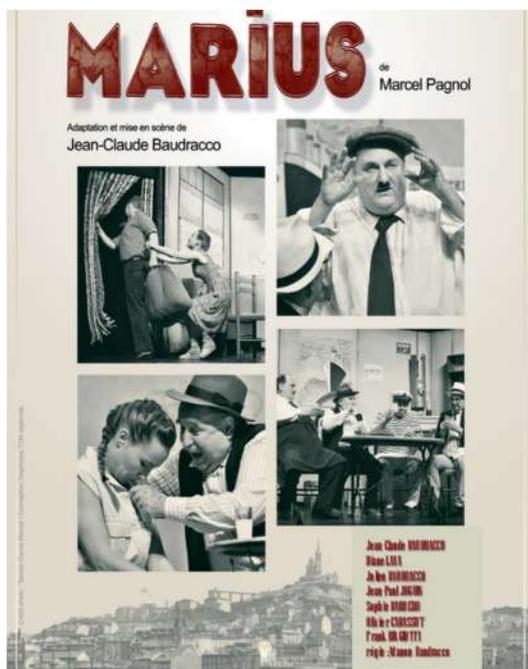
SAMEDI 27 AVRIL 2024
20 H 00 - Grande Salle (stade)
Tarif : 15 €

Uniquement sur réservation

par mel : soireetheatresaintefereole@gmail.com
ou par sms uniquement au : 06.88.71.08.01 ou
06.24.97.12.53

Nous répondrons à votre message ; validation de la réservation après réception du paiement. Pour ceux qui ne peuvent réserver par mel ou sms, des permanences seront assurées à la Salle du Temps Libre de Sainte-Féréole :
lundi 19 février et samedi 16 mars de 15 h à 18 h.

Le président, Éric Vernat



LA ROSE DES VENTS

Présentation et objectifs : Le Club des Aînés de Sainte-Féréole est dénommé « La Rose des Vents » Ce club a vu le jour en 1977 sous forme d'une association loi 1901 **Son but :** L'association fonde son action sur une éthique propre aux Aînés à base d'amitié , de responsabilité, de tolérance et de solidarité .

Elle est apolitique , non confessionnelle et n'a aucune appartenance philosophique ou syndicale . Elle est ouverte aux personnes à partir de 50 ans et éventuellement à leur conjoint si plus jeune . On devient membre de l'association moyennant une cotisation annuelle décidée par l'Assemblée générale . **Objet :** créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre membres à travers les réunions ,repas,voyages .. participer à l'animation de la vie communale . Organiser des déplacements et voyages ainsi que diverses activités ou manifestations dans l'intérêt de ses membres . Les inscriptions se font auprès des membres du bureau .

Le Conseil d'administration du 20 décembre 2023 a élu son bureau :

Présidente : Simone AIMARD 0610124182 - Simone .aimard@sfr.fr

Trésorière : Janine BECOT 0670359382 - jean-mariebecot@orange.fr

Trésorière adjointe : Annie UNTERNEHR - 0785736627 - ajp.unternehr@orange.fr

Secrétaire : Pierre CAHUZAC - 0614472352 - cahuzac_pierre@ Orange.fr

Secrétaire adjointe : Christiane - TRANCHANDON 0608128150 - tranchandon.christiane@orange.fr

À l'issue de ce conseil d'administration , le Club a dit au revoir à Dominique CANOVAS la secrétaire que nous avons beaucoup appréciée par son implication depuis 2016 pour le club ,elle restera longtemps dans la mémoire collective. Nous avons associé Vincent son mari à ce moment. La présidente, Simone Aimard



Réunion du Club les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois sauf juillet et août : ces réunions se font autour des Jeux de société , de papotages , tricot , crochet ...

Marche tous les mardis après-midi

Participation à l'animation des Marchés des Producteurs de Pays (juillet et août)

Participation aux Puces d'été avec le Comité des Fêtes de Sainte- Féréole le dernier dimanche de Juillet .

Participation aux Puces d'été avec le Comité des Fêtes de Sainte- Féréole le dernier dimanche de Juillet .

Participation aux marchés de l'Avent et de Noël avec vente d'objets confectionnés par les adhérents

Participation aux concours de belote interclubs (10) dit le Challenge Marcel Marthon.

Présentation d'informations par des organismes extérieurs tel que Sécurité routière , Gendarmerie sur la cybercriminalité : ces réunions ont eu lieu mais peuvent être renouvelées

Le bureau organise une session sur les gestes aux 1ers secours pour 2024 (date à définir)

Repas de printemps dit le Repas Farcidures aura lieu le samedi 2 mars 2024

Sortie de printemps : Bordeaux/Arcachon les 2 et 3 mai 2024

Sortie d'Automne : Au cœur de la Gentiane le jeudi 26 septembre 2024 .

Repas d'Automne au Relais du Bas Limousin le jeudi 24 octobre 2024 .

Repas de Noël le 8 décembre 2024 .

FNACA

Les adhérents du comité de la FNACA de Sainte-Féréole se sont retrouvés en décembre pour l'assemblée générale. La Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie se décline en comités départementaux et en comités locaux comme celui de Sainte-Féréole. Il compte 37 adhérents dont onze épouses de combattants décédés. La fédération compte 220 000 adhérents dont 50 000 épouses et le comité de la Corrèze 2279 dont 376 épouses. Un moment de recueillement en honneur des membres disparus a été marqué. Le rôle éminent au sein de la FNACA de Robert Pérot, Jean-Pierre Daudy, Pierre Tribier sont rappelés.

Des entrées ont eu lieu au Conseil d'administration et un bureau s'est constitué avec validation de l'assemblée. L'investissement du président précédent, Gilbert Bouillaguet, son engagement sans faille ont été soulignés. Les responsabilités ont été fixées par la suite : Jean Bécot, président de la FNACA, Maurice Breuil et Michel Delpy, vice-présidents, Denise Verlhac, secrétaire, Michel Berger, trésorier.



(de gauche à droite) : Michel Delpy, Cyprien Geraud, Suzie Froidefond, Robert Chauzat, Jean Bécot, Alice Perot, Denise Verlhac, Michel Berger, Maurice Breuil.

La FNACA a pour objet de faire vivre la mémoire des combattants, de participer aux cérémonies mémorielles, de rendre hommage aux disparus lors des obsèques.

Michel Berger et Robert Chauzat porte-drapeaux sont présents aux manifestations patriotiques et mémorielles, le 19 mars, le 8 mai, le 11 novembre et à la cérémonie de la Besse.

Le président, Jean Bécot

Contact : 06.89.43.19.01

SYNDICAT DES INITIATIVES

Le Syndicat des Initiatives est en forme olympique. Tout au long de l'année, les ateliers ont beaucoup de succès, Tous ces ateliers se déroulent dans une ambiance très sympathique, Le bien vivre ensemble, Venez nous rejoindre. Notre Assemblée Générale a lieu le 11 février 2024.

Le lundi, scrabble en duplicate, Le mardi, généalogie, Le jeudi, couture et divers, Le dernier vendredi du mois, écriture, Le samedi, patchwork. Bien cordialement,

La Présidente, Brigitte Ouffaure

FHT

L'association présente chaque année un programme festif pour ses adhérents, de détente et de soutien au CAB. Chaque été FHT participe aux côtés des autres associations de Sainte-Féréole au marché festif du jeudi soir, Marc étant passé maître dans la préparation et la cuisson des frites. Le programme pour le premier semestre 2024 est établi. Pour plus de renseignements : 06.83.24.26.21

Le président, Christian Vieillefond

Vendredi 16 février : Réunion pour le renouvellement du bureau suite à l'Assemblée générale du jeudi 04 janvier 2024

Vendredi 22 mars : A partir de 19h, afterwork à la discothèque « Le Cardinal » à Brive, jusqu'au bout de la nuit. Ouvert à tous.

Vendredi, samedi et dimanche 5, 6 et 7 avril : déplacement à Dax pour aller soutenir le CABCL. Départ en bus vendredi 5 avril à 13h. Retour le dimanche 7 avril, vers 19h.



APE

L'association des parents d'élèves de l'école de Sainte Féréole, toujours aussi impliquée et engagée dans la vie de la commune, a organisé en cette fin d'année 2023 de nombreuses manifestations qui ont toutes été d'une grande réussite.

Avant les vacances de la Toussaint, l'APE donnait rendez-vous à tous à la grande Salle de Sainte Féréole décorée de fantômes, monstres et sorcières pour une soirée Halloween. De nombreux ateliers créatifs ont ravi les enfants qui sont venus nombreux et affreusement déguisés pour l'occasion. Ils ont pu profiter de boissons et gourmandises confectionnées par leurs parents. Un moment horrible qui a su ravir tous les participants.



L'association était évidemment présente le vendredi 1er décembre sur la place de la commune pour le marché de l'Avent ainsi que pour le marché de Noël le dimanche 17 décembre.

Une distribution de sapins de Noël, des ventes de gourmandises (chocolats chauds, gaufres, pop-corns, bonbons, croque-monsieurs) et un atelier maquillage ont ainsi été proposés pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.



La gourmandise était également de retour en cette fin d'année avec la distribution des chocolats Jeff De Bruges.

Le 18 décembre, le Père Noël rendait visite aux enfants de la garderie autour d'un chocolat chaud et de brioches offerts par l'APE : le sourire des enfants était bien présent. Ils étaient ravis de découvrir et de profiter des nombreux cadeaux apportés par l'homme en rouge.



Les manifestations organisées tout au long de cette année ont permis à l'association de pouvoir augmenter son soutien à l'école avec un don de 5 000 euros (4 000 euros en 2022).

Cette somme est ensuite utilisée par l'école pour enrichir les pratiques pédagogiques à destination des enfants grâce à l'organisation de nombreuses activités variées (activités culturelles et sportives au sein de l'école ou en dehors).

Cette année, l'APE soutient le voyage scolaire dans le Massif Central des élèves de CM1 et CM2 en finançant le transport (environ 1 500 euros), permettant ainsi de réduire le montant à charge des parents et d'offrir à tous des souvenirs montagnards.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations, en commençant par la traditionnelle soirée Saint-Patrick prévue le samedi 16 mars. L'incontournable loto sera organisé le samedi 25 mai, nous vous y attendons toujours aussi nombreux pour passer ensemble de très bons moments.

L'Ape remercie tous les acteurs de la réussite de nos manifestations (Mairie, Instituteurs-trices, Commerçants, Parents, Partenaires extérieurs...) qui ne pourrait exister sans leur soutien. Nous vous invitons à nous rejoindre pour découvrir notre association et le plaisir d'être ensemble. Vous y prendrez goût, c'est certain, alors n'hésitez plus ! A très bientôt

Le président, Pierre Gisbert

Pour toute question, écrivez nous :

www.facebook.com/APESainteFereole ou ape.sainte.fereole@gmail.com

VOLLEY-BALL

L'association sportive "Sainte-Féréole Volley-ball" continue ses activités dans la joie et la bonne humeur. Les nouvelles recrues se sont bien intégrées et ont permis à l'équipe d'être au moins 6 à chaque match. Ainsi nous avons réussi à gagner deux matchs (pour 6 défaites) dans une division 2 où le niveau s'est significativement relevé cette année. L'objectif de se maintenir est donc en ligne de mire à la mi-saison ce qui nous satisferait pleinement.

Certaines joueuses sont allées se confronter avec réussite au championnat féminin dans une entente avec l'ASPO de Brive. Cela préfigure peut-être un projet pour une future équipe féminine à Sainte-Féréole pour l'année prochaine. A suivre selon les envies, les motivations et les recrues.

N'hésitez à venir voir à quoi ressemble le volley vu du bord du terrain, lors du prochain match à domicile le mardi 12 mars 2024 à 20h30 au gymnase du Tennis Contact : demougeot_pierre@yahoo.fr

Le président, Pierre Demougeot



TENNIS

Le Tennis Club Sainte Féréole est un club familial où petits et grands peuvent venir apprendre ce sport ou même jouer en toute détente.

Le club est actuellement composé de 49 Licenciés (12 jeunes et 37 adultes).

Des cours sont dispensés par nos initiateurs bénévoles :

- Le lundi soir pour les féminines adultes par Pascal VAUJOUR
- Le jeudi soir pour l'équipe sénior masculine par BERTOLI Jean-Yves
- Le vendredi soir un groupe adulte mené par LEYRAT Gaelle
- Le samedi matin notre école de tennis pour les jeunes de 4ans à 18ans entraînés par LAGARDE Michel et BOURG Mathieu

Vous avez également la possibilité de venir taper la balle sur nos cours extérieurs refaits entièrement à neufs depuis 2ans par la municipalité. Pour cela vous pouvez récupérer les clefs aux Collines de Sainte Féréole moyennant une cotisation de 5 euros de l'heure (gratuit pour les membres du club).

Tout au long de l'année des animations sont proposées à nos licenciés comme des sorties pour nos jeunes, un tournoi interne et enfin notre tournoi homologué qui attire quelques 90 joueuses et joueurs pratiquant ce beau sport. Pour tous renseignements complémentaires : bourgmathieu@gmail.com

Le président, Mathieu Bourg



MUSIQUE ON DANSE

Musique On Danse est une association qui a le plaisir de proposer d'une part des cours de danse pour les enfants de 4 à 17 ans et d'autre part des cours de pilâtes, gym et zumba pour les adultes. L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 06 Septembre, le bureau repart à l'identique, à savoir : Sophie Golfier (présidente), Cécile Argivier et Jérémy Millot (vice-présidents), Florence Cantin et Amandine Hospital (trésorière et trésorière adjointe), Julie Seringe et Cécilia Vieillefond (secrétaire et secrétaire adjointe) et tous nos membres actifs.

Cette saison 2023 2024 détient tous les records d'inscription avec au total 8 cours de danse enfants, mais aussi des cours adultes presque tous au complet. Pour toutes informations complémentaires contactez-nous à : musiqueondanse@gmail.com N'hésitez pas.

La présidente, Sophie Golfier

Gym : mardi de 19h00 à 20h00 avec Marion

Zumba : mardi de 20h00 à 21h00 avec Marion et le vendredi de 19h à 20h avec Céline

Pilates : lundi 09h15 à 10h15 avec Céline, 10h30 11h30 avec Florence, 20h15 21h15 avec Céline

Mercredi 08h45 à 09h45, 10h à 11h avec Florence et 19h 20h avec Céline

Jeudi 19h 20h avec Florence (**nouveauté**)



Noël est arrivé très vite, l'occasion de s'amuser lors du dernier cours de l'année

DON DU SANG

Bilan de 2022 et 2023 sur 4 collectes par an

Pour 2022 - 209 dons

Pour 2023 - 148 dons

Baisse significative du nombre de dons. Cette baisse est générale au niveau de l'EFS Aquitaine et nationale

Pour 2024, nous perdons une collecte et nous passons à 3. Les collectes ont lieu à la Maison du Temps libre de 15h30 à 19H **Lundi 26 Février, Jeudi 18 Juillet, Vendredi 04 Octobre.**

Notre équipe s'est agrandie, Gilbert et Christian nous ont rejoints.

Toute l'équipe vous attend nombreux lors des collectes et sera présente pour vous accueillir et passer un moment agréable avec vous lors de la collation. Nous comptons sur vous pour une belle année riche en dons.

La présidente, Martine Pagnon et son équipe !

Jeanine, Denise, Simone, Josy, Suzy, Lucette, Sylvie, Bernadette, Raymond, Gilbert, Christian et Martine



L'EFS au cœur du système de santé français

COMITE DES FETES

Avant de commencer sa saison festive 2024, le Comité des Fêtes était présent avec les différents acteurs de la commune pour terminer l'année 2023. En effet, comme les années précédentes, les membres de l'association étaient à l'œuvre pour proposer des marrons chauds, préparés sur place lors du marché de Noël qui s'est tenu le dimanche 17 décembre. A cette occasion, il avait également proposé pour la première fois du vin chaud, qui a remporté un franc succès.



Les bénévoles avec le Père Noël

A présent, l'association est prête pour débiter la nouvelle année. Sa première manifestation se tiendra le samedi 24 février avec une soirée dansante avec au menu les fameuses Farcidures. Dans l'objectif de proposer une soirée de qualité, Serge Conjad et le groupe Lou Parça auront à charge toute l'animation.

Puis, il faudra attendre les périodes chaudes pour se divertir et plus précisément le vendredi 21 juin avec la fête de la musique. Celle-ci se déroulera sur la place de l'Eglise (avec possibilité de repli en intérieur selon le temps). Cette année, le Comité des Fêtes accueillera un nouveau groupe de variétés : Trio Petite Blonde et proposera une restauration sur place.

S'en suivra la traditionnelle veillée de la St Jean, le samedi 29 juin, au stade avec la retraite aux flambeaux des enfants et le symbolique feu qui célèbre le solstice d'été. A l'animation, et après une très belle prestation l'an dernier, le groupe au complet de Fiesta 80 nous fera l'honneur de remettre l'ambiance jusqu'au bout de la nuit.

En ce qui concerne les manifestations en plein air : randonnée et brocante seront encore d'actualité cette année, le dimanche 28 juillet. Trois nouveaux parcours de marche à allure libre sont d'ores et déjà identifiés et la communication sur ces événements se met progressivement en place.

Enfin, pour finir cette belle année festive, le comité des fêtes vous donne rendez vous les 06, 07 et 08 septembre pour la fête votive. Le programme est bien entamé et vous sera présenté dans un prochain épisode.

Bien festivement,

Le Président, Jacques ROUHAUD



La surprise du Comité

LES PASSIONNÉS DU PETIT PATRIMOINE RURAL

Pour la 2e année consécutive, les membres de l'association ont proposé une fête de la batteuse. Elle a eu lieu en un nouveau lieu, au Peuch, sur un vaste terrain agricole. Une belle exposition de matériels agricoles, de tracteurs, des démonstrations, des défilés et bien sûr la batteuse ont animé les deux jours de la fête. Les repas servis midi et soir ont permis aux visiteurs de se retrouver dans une atmosphère conviviale.

Les bénévoles de cette équipe rajeunie étaient satisfaits et encouragés à poursuivre leur engagement en faveur du patrimoine rural.

Rendez-vous est fixé pour la prochaine fête de la batteuse et du patrimoine rural les 14 et 15 septembre 2024.

Le président, Damien Barret



Comptes rendus des conseils municipaux

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2023

DECISION MODIFICATIVE Annule et remplace la précédente suite à erreur matérielle.

Section Fonctionnement : transferts de crédits d'un compte sur un autre pour un montant de 112 500 €

Section Investissement : idem pour un montant de 92 800 €.

UNANIMITE

ACQUISITION IMMEUBLE PARCELLE AP 16

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la vente d'un immeuble cadastré Section AP Numéro 16 situé 5 avenue de la République pour la partie commerce située au rez-de-chaussée et au 2 Impasse des Carriers pour le logement situé à l'étage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
EMET un avis favorable sur le prix d'achat de 68 000€ net vendeur.

UNANIMITE

AESH SUR TEMPS MERIDIEN

Les parents d'un élève de école élémentaire demandent que leur enfant puisse bénéficier d'un AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) sur le temps méridien.

UNANIMITE

ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE POUR L'ANNEE 2024 - CABB

La Communauté d'agglomération du Bassin de Brive (CABB) a créé un groupement de commandes composé de plusieurs communes de l'Agglo. Le Conseil Municipal DECIDE de l'adhésion de la commune de Sainte-Féréole à ce groupement et DESIGNER un élu titulaire et un élu suppléant pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement : Titulaire : BOUYOUX Eric - Suppléant : GOLFIER Maurice

UNANIMITE

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTÉ PAR LES SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX D'ÉNERGIES DE L'ARIÈGE (SDE09), DE L'AVEYRON (SIEDA), DU CANTAL (SDEC), DE LA CORRÈZE (FDEE 19), DU GERS (SDEG), DE LA HAUTE-LOIRE (SDE 43), DU LOT (TE46), DE LA LOZÈRE (SDEE), DES HAUTES-PYRÉNÉES (SDE65), DU TARN (SDET) ET DU TARN-ET-GARONNE (SDE82) POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET/OU D'ÉLECTRICITÉ ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGIQUE.

Considérant que la commune de Sainte Féréole, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
DECIDE de l'adhésion de la commune de Sainte Féréole au groupement de commandes précité pour :

- o L'acheminement et la fourniture d'électricité ;
- o La fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.

UNANIMITE

SIRTOM : AVENANT A LA CONVENTION DE REDEVANCE SPECIALE INCITATIVE POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS NON MENAGERS

Cette redevance spéciale s'applique à toutes les personnes physiques ou morales, publiques ou privées productrices de déchets non dangereux non issus des ménages et qui font appel au SIRTOM de la Région de Brive pour la collecte et le traitement de leurs déchets. Sont concernés les déchets provenant des mairies, des salles des fêtes, des ateliers municipaux, des écoles, des casernes, des établissements hospitaliers et médico-sociaux

(hors déchets de soins), des halles, des foires de marchés, des lieux de fêtes publiques, des associations, ...

Le SIRTOM informe des nouveaux tarifs votés lors du Comité Syndical du 4 avril 2023 :

Ordures ménagères : 0,0344€/litre

Collecte biodéchets : 0,0172€/litre

Collecte sélective : 0,0172€/litre

UNANIMITE

ACQUISITION PARCELLE BI 121 : SITE DE LA BESSE

Suite à la vente d'un immeuble cadastré Section AP Numéro 16 situé 5 avenue de la République pour la partie commerce située au rez-de-chaussée et au 2 Impasse des Carriers pour le logement situé à l'étage la commune a fait valoir son droit de préemption. Le Conseil Municipal EMET un avis favorable pour l'achat pour un montant de 68 000 € net vendeur.

UNANIMITE

ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir présence sur les temps périscolaires (garderie et temps méridien).

L'agent recruté assurera ses fonctions de surveillant périscolaire à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 20 heures (hors périodes de vacances scolaires) à compter du 1er octobre 2023 jusqu'au 5 juillet 2024 inclus.

UNANIMITE

RECENSEMENT DE LA POPULATION - ANNEE 2024

Les opérations du recensement de la population de Sainte-Féréole se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2024. La commune sera découpée en quatre districts couverts chacun par un agent recenseur.

Le Conseil Municipal NOMME un coordonnateur communal et DESIGNNE Mme Mireille BOURG et APPROUVE le recrutement de quatre agents recenseurs du 2 janvier 2024 au 29 février 2024.

UNANIMITE

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

Un référent déontologue pour l'élu local doit être désigné dans chaque commune car « Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiquesque ... ». Cette disposition entre en vigueur à compter du 1er juin 2023.

Sur proposition de l'ADM19, deux avocats corréziens retraités ont accepté d'exercer cette fonction de référent déontologue pour les élus : Jacques VAYLEUX et en cas d'absence ou d'impossibilité de sa part, les élus de Sainte Féréole pourront saisir Martine GOUT.

UNANIMITE

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2023

AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024

| Chapitres | P2023 | Autorisation |
|-----------|----------------|--------------|
| 204 | 50 000,00 € | 12 500,00 € |
| 21 | 196 958,00 € | 49 200,00 € |
| 23 | 2 055 009,00 € | 513 700,00 € |

UNANIMITE

MISE EN PLACE D'UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES DOUTEUSES DE PLUS DE DEUX ANS

Les créances présentées par le comptable public au titre des années 2019 et 2020 s'élèvent à 4 550€. Il demande à l'ordonnateur de constituer une provision à hauteur de 1 000€ compte tenu de la probabilité de non recouvrement de certaines de ces créances

UNANIMITE

APPROBATION APD AMENAGEMENT PLACE PIERRE CHAUMEIL

Le Conseil Municipal APPROUVE l'Avant-Projet Définitif relatif à l'aménagement de la place Pierre Chaumeil pour un coût prévisionnel de 334 878,50€ HT, ainsi que l'avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre d'un montant de 9 387,50 € HT - le montant global d'honoraires est donc porté à 23 307,50 € HT-

UNANIMITE

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE : DEMANDES DE FINANCEMENTS

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée la nécessité de réaliser des travaux de remplacement ou de restauration des portes de l'église. Il est également nécessaire de prévoir une remise en état de l'installation électrique des luminaires de l'ensemble de l'Église. Les services techniques de la commune ont estimé les travaux d'électricité à 10 000€ HT. Le plan de financement s'établit ainsi :

| Dépenses | | Recettes | |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|----------------------|
| Travaux Sté Mallorel | 26 404,00 € HT | CD19 | 26 600,00 |
| Diagnostic plomb + divers et imprévus | 1 596,00€ HT | FCTVA | 7 480,00 |
| Travaux électricité | 10 000,00€ HT | Autofinancement | 11 520,00 |
| TOTAL | 38 000,00€ HT 45 600,00€ TTC | | 45 600,00€TTC |

UNANIMITE

TARIFS PRESTATIONS COMMUNALES

Compte tenu de l'augmentation des coûts d'approvisionnement (alimentaires, énergétiques, collecte des ordures ...)

le tarif de certaines prestations communales a dû être révisé. Ce tarif est applicable au 1er janvier 2024. (délibération complète consultable en mairie ou sur le site internet.

UNANIMITE

AVANCE ASSOCIATION AUTONOMIE

Le Maire propose de consentir une avance à l'Association autonomie à hauteur de 5 000€.

UNANIMITE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 - RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Pour l'organisation de la collecte des données du territoire de la commune, une dotation forfaitaire sera versée par l'État pour un montant de 3 945 €. 4 agents vont être recrutés et seront rémunérés selon les conditions fixées par les textes.

UNANIMITE

CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS DE GEOTHERMIE PAR CORREZE HABITAT

Corrèze Habitat doit construire des logements dans le terrain libre sous La Résidence, rue du Presbytère. Le Maire explique qu'il est nécessaire d'établir une convention d'utilisation des installations de géothermie réalisées par la commune par Corrèze Habitat.

UNANIMITE

TRAVAUX DE REFECTION DU CHEMIN DES GRAULES CONVENTION MODALITES FINANCIERES COMMUNE DE DONZENAC

Ce chemin est en partie sur la commune de Sainte Féréole et en partie sur la commune de Donzenac.

Il a donc été demandé à la commune de Donzenac de participer à hauteur de 50% du montant restant à charge à la commune de Sainte Féréole pour la réalisation de ces travaux.

UNANIMITE

PROJET CLASSE DE DECOUVERTE CLASSES DE CM1 et CM2 : PARTICIPATION COMMUNALE

Les enseignants des classes de CM1 et de CM2 ont le projet d'amener les 41 enfants de leurs classes en classe de découverte au chalet des Galinottes sur la

commune de Laveissière (Cantal).

Le séjour se déroulerait du 8 au 12 avril 2024. Les enseignants sollicitent la commune pour participer à hauteur de 132 € par élève participant à la classe de découverte.

Le Conseil Municipal EMET un avis favorable à la demande des enseignants et DIT que la commune participera aux projets de classe de découverte tous les deux ans.

UNANIMITE

AUTORISATION TRAVAUX D'EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE

Compte tenu de la nécessité de raccordement des productions électriques issues d'installations photovoltaïques au bénéfice des producteurs d'énergie (agriculteurs ou autres), Enedis, maître d'ouvrage, doit procéder à l'installation de nouvelles lignes pour raccorder les différents projets et sollicite la commune pour installer les ouvrages de distribution sur le domaine public, préférentiellement.

Il convient de mettre en place une convention de servitude entre la commune de Sainte Féréole et Enedis, concessionnaire des ouvrages de distribution d'électricité.

Le maire précise que compte tenu des dégradations graves et durables qu'entraîne un passage sous chaussée, il y a lieu de préciser les conditions de remise en état des voiries.

Le Conseil Municipal AUTORISE la réalisation des travaux de raccordement de productions électriques issues d'installations photovoltaïques au bénéfice des producteurs d'énergie, FIXE les conditions de remise en état des voiries,

PRÉCISE que pour chaque dossier un arrêté d'autorisation de voirie sera pris pour préciser les modalités techniques des travaux pour le passage de la gaine et ceux de réfection avec état des lieux avant et après travaux et INDIQUE qu'Enedis versera une indemnité unique et forfaitaire de vingt euros par dossier.

UNANIMITE

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARISATION 2021/2022 : COMMUNE DE DONZENAC

Conformément à la législation une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur son territoire lorsque son inscription dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées à des raisons

médicales, aux obligations professionnelles des parents ou autres ... C'est le cas pour deux enfants de Sainte Féréole scolarisés en classe ULIS à l'école de Donzenac. Le conseil municipal de Donzenac a fixé le montant de la participation financière à 650,30 € par enfant. La commune de Sainte Féréole est donc redevable de 1 300,60 € au titre l'année scolaire 2021-2022.

UNANIMITE

CREATION DE ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

La loi accélération de la production des énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 décline l'actualisation de la Stratégie Française Energie Climat, feuille de route collective de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Les services de l'Etat demandent aux communes de déterminer, dans un premier point d'étape, les zones d'accélération pour plusieurs types d'énergie renouvelable (ZAEEnR).

Le maire propose de définir les ZAEEnR de la façon suivante :

- photovoltaïque sur toiture : toutes toitures sauf église
- photovoltaïque en ombrières : toutes ombrières
- éolien : interdit sur tout le territoire
- hydroélectricité : possible sur les cours d'eau présents sur la commune
- géothermie : possible sur toute la commune
- méthanisation : possible sur tous les sites d'exploitation d'un agriculteur, d'un artisan ou d'un site industriel installé sur la commune
- biomasse / chaufferie bois : autorisé sur toute la commune

Le Maire précise que les zonages tels que proposés seront en ligne sur le site internet de la commune afin d'informer les propriétaires de la commune.

UNANIMITE

MEDECINE PREVENTIVE

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au service de médecine préventive pour l'ensemble de son personnel et de l'autoriser à signer avec le CDG 19 la convention qui en régit les modalités.

UNANIMITE

AVIS SUR LE PROJET DE STATUTS MODIFIES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE

Par délibération du 6 novembre 2023, la CABB a adopté un projet de statuts qui a été notifié à la commune.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour cette modification des statuts de la CABB.

UNANIMITE

MODIFICATION DE LA TARIFICATION DES ACTES DANS LA CONVENTION DE MISE EN PLACE DE SERVICES COMMUNS POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - APPLICATION DU DROIT DU SOL (ADS)

Les conventions entre l'agglomération et les communes ont été renouvelées au 1er janvier 2023 pour une durée de 5 ans.

La facturation des communes a posé le principe d'une répartition du coût du service entre les communes, avec une prise en charge à 50% par l'agglomération. La tarification des actes est basée sur une cotation de chaque type d'acte.

UNANIMITE

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie ou sur le site internet de la commune www.sainte-feréole.fr, rubrique "Commune".

LA COMMUNE



Un village

En venant par « le chemin de la Chamontade », le promeneur qui a découvert au loin dans la plaine de Malemort les zones commerciales contemporaines, retrouve après quelques habitations modernes à la fière allure, le village de Sauvagnac avec ses constructions traditionnelles, en pierre, couvertes en ardoises, parfois avec des colombages, souvent restaurées ou semblant réclamer au randonneur une aide pour retrouver leur lustre d'antan. Le cœur de Sauvagnac se découvre et se comprend en échangeant avec Irène et Jean-Baptiste, à pied avec Guy, un autre enfant du village, au fil des rencontres comme celles avec Martine, Laurent ou Antoine. Tous vous feront aimer ce village, sa vue imprenable sur le bassin de Brive, Malemort, Venarsal, ou d'autres villages de Sainte-Féréole du côté du Moulin Haut, de Chabanne, de la Maurie ; comme si tous ces lieux, de colline en colline, de vallée en vallée, se répondaient, liés par des chemins de randonnée et toute une vie paysanne qui a façonné l'espace et créé un terroir où il fait bon vivre. Par la route vous rejoindrez les Vignottes sur « le Grand chemin », en croisant des habitations posées là dans les cinquante dernières années, à flanc d'un versant regardant le sud, la grande ville, tout en l'ignorant sur fond de prés et de bois

Si vous croisez Irène et Jean-Baptiste Pascal, vous ferez la belle rencontre de deux personnes attachées à leur village et à leur terroir. Jean-Baptiste est né à Sauvagnac il y a plus de quatre-vingts ans, dans la maison où il habite toujours avec son épouse. C'est « mémé Julienne » qui s'est installée dans ces murs avec force et courage, son mari étant mort au champ d'honneur à Verdun en février 1916 au retour d'une permission. Son père est fait prisonnier en 1940 et ne revient que trois ans plus tard.

Jean-Baptiste est témoin de l'évolution du village. Il a poursuivi l'activité agricole sur la ferme de ses parents. Les étables hébergeaient vingt vaches et quinze veaux étaient élevés chaque année. A côté trois ou quatre cochons, des canards et des oies complétaient l'activité. Le blé, le maïs, la pomme de terre étaient cultivés sur cette exploitation comme il en existait beaucoup dans la commune.

Jean-Baptiste souligne que chaque maison ou presque avait des vaches à Sauvagnac ; une seule exploitation subsiste aujourd'hui. S'il a connu l'époque des bœufs et des vaches attelées, Jean-Baptiste n'est pas nostalgique. Il dit que l'évolution est nécessaire même si parfois le rythme est trop rapide, même si les échanges entre habitants sont moins nombreux qu'à l'époque où l'activité agricole dominait la vie. Comme beaucoup, il a eu une double activité, allant travailler un temps sur Malemort si proche dans la plaine.



Devant leur grange, Irène et Jean-Baptiste sont les témoins bienveillants de l'évolution de leur village.

Irène et Jean-Baptiste sont entourés de leurs enfants, qui pour l'un habite le village et pour l'autre a son atelier de travail du bois à côté de la grange familiale ; l'ancrage à Sauvagnac se poursuit. L'esprit de famille est cher à Irène et Jean-Baptiste tout comme leur attachement à Sauvagnac est profond et leur faculté d'échange grande.



Médaille agricole de 1914-1915, et « grade de chevalier du mérite agricole décerné à M. Féréol ». Plaques insérées dans un pilier de barrière ; dans l'autre est insérée la médaille militaire d'un fils mort en 14/18.



Puits au cœur du village

Sauvagnac



Guy Fadat,
enfant de Sauvagnac

Guy habite à Sauvagnac depuis soixante-dix ans. Il en connaît chaque pierre, chaque sentier.

Né dans une famille de paysans, dont la maman travaille dans la plaine, si proche mais si lointaine quand il faut s'y rendre par tous les temps en vélomoteur, dont le papa est menuisier itinérant en tous lieux de la commune, Guy a participé aux travaux des champs en aidant son père au labour ou pour les récoltes.

Il se souvient du labeur incessant des femmes dans les fermes, en ville, du lavage du linge à la « cerbe » juste à côté de la fontaine maçonnée en gros blocs de grès, de l'arrivée de l'eau courante seulement en 1970.

Soucieux d'entretenir les prés, les bois, les chemins, « le terrain qui a nourri la famille », Guy est amoureux de son village. Il aime aussi le voir évoluer, poursuivre son histoire, maintenir sa population autour de cent personnes.

Dans le fournil du four restauré par la commune il y a quelques années, Guy fait cuire du pain qu'il prépare lui-même, chauffe le four avec des fagots et des bûchettes. Le four est ouvert à tous.

Porche en pierre, en colombage et torchis, couvert en ardoises.

Il marque une ancienne entrée du « château » au cœur du village, une maison bourgeoise à la tête d'une propriété agricole importante.

Sauvagnac était un village avant tout agricole ou souvent les petits propriétaires avaient une autre activité, artisanale ou à la ville, si proche.

Aujourd'hui, trois artisans y sont installés poursuivant l'histoire économique du village.



« Maison Féréol » avec la dernière exploitation agricole.

Martine et Laurent Pagnon parlent avec attachement et professionnalisme de l'exploitation, de la production de broutards et d'ovins sur quatre-vingt-quinze hectares, un labeur de longues années.

L'avenir est assuré grâce à Antoine qui prendra la suite de son père après des études agricoles poussées.

Cette installation d'un jeune agriculteur volontaire et dynamique est le signe de la poursuite de l'histoire agricole de notre terroir, signe de vie pour tous.





Le Carnet

DU 18 SEPTEMBRE AU 11 DECEMBRE 2023
PUBLICATION AVEC ACCORD DES FAMILLES

NAISSANCES



Paolo ROLLAND JAOUEN, né le 16 octobre 2023,
De Stellio ROLLAND et Maureen JAOUEN
10 route de Fage

Rafael DA SILVA CARVALHO, né le 03 novembre 2023,
De Pedro DA SILVA CARVALHO et Stacie ARNOULD
190 route de Donzenac, Lauvinerie

Lilio POLICARPO, né le 22 décembre 2023
De Anthony POLICARPO et Camille NICOULAU
4 route de Lacombe

MARIAGES



M. Laurent, Albert DUBOIS et Mme Karine GENDRE
07 octobre 2023
1609 route du Mas

DECES



M. Didier ROUSIER, 59 ans
4 route de la Mémoire, chemin de la Besse
Décédé le 12 septembre 2023

Mme Jeannine, Léa PICON, née VERLHAC, 94 ans
14 place Pierre Chaumeil,
Décédée le 05 octobre 2023

Mme Dominique, Alice, Odile VEZINE, née PONS, 69 ans
26 route de Lajoinie
Décédée le 12 octobre 2023

M. Pierre, Jacques RUBELLIN, 95 ans
6 chemin des Vignes, Berchat
Décédé le 18 octobre 2023

M. Jean Pierre Antoine DAUDY, 88 ans
8 rue du Tour du Village
Décédé le 1er novembre 2023

Mme PONS Marie-Thérèse, née LACROIX, 96 ans
4 avenue du 8 mai
Décédée le 19 novembre 2023

Mme MAGNE Ginette, née BORRÉLY, 91 ans
11 place de l'Eglise
Décédée le 22 novembre 2023

M. DELPY Guy, 66 ans
1 rue de la Quintane, Berchat
Décédé le 11 décembre 2023

Bulletin municipal n°48

Directeur de la Publication : Henri SOULIER, Maire

Comité de Rédaction : Bernadette BLANCHARD, Nicolas JAUBERT, Eric BOUYOUX, Patricia BUISSON, Eric VERNAT, Claire PIEDNOIR DE RESSEGUIER

Crédit Photographique : Mairie de Sainte-Féréole et les associations citées, Canva, SIRTOM de Brive.

Impression : Les imprimeurs Corrèziens, Cette brochure est imprimée sur du papier certifié PEFC 10-31-3162.

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées pefc-france.org



Numéros Utiles

| | | | |
|-----------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| MAIRIE | 05 55 85 78 00 | CORREZE AUTONOMIE | 05 55 19 19 19 |
| Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30 | | Un numéro d'appel unique 24h/24 et 7j/7 | |
| Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h | | correzeautonomie@correze.fr | |
| Samedi : 8h30 à 11h - Fermée le samedi en juillet et août | | Service mandataire du canton d'Allasac | 05 55 85 73 79 |
| Espace France Services / Agence postale communale | | Maison d'Accueil Spécialisée | 05 55 85 66 43 |
| Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h | 05 55 24 36 83 | Assistante sociale | 05 19 07 81 31 |
| Mercredi : 13h30-17h | | Maison de solidarité départementale | |
| Samedi : 8h30-12h - Fermé le samedi en juillet et août | | Mme Nathalie COLLET | |
| Conseiller numérique | 06 79 15 07 24 | présente à l'Espace France Services | |
| La Résidence - 1 rue du Presbytère | 05 55 86 03 62 | les 2e et 4e mardis du mois (sur rendez-vous) | |
| Association Autonomie | 05 55 86 03 62 | Mission Locale | 05 55 17 73 00 |
| École primaire / Garderie | 05 55 85 78 53 | Permanence à l'Espace France Services | |
| École maternelle | 09 79 25 73 77 | tous les 1ers lundis de chaque mois (sur rendez-vous) | |
| Centre de loisirs | 05 55 22 73 87 | MSA | 05 44 00 04 04 |
| Bibliothèque | 05 55 92 25 32 | France Alzheimer | 05 55 17 70 76 |
| Syndicat des Eaux du Maumont | 05 55 29 45 10 | TRANSPORT A LA DEMANDE | |
| SIRTOM | 06 25 54 22 81 | - par le CCAS de Sainte-Féréole | |
| Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive | | Transport pris en charge par le CCAS Pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer. Déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/ retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif (dans les limites d'un déplacement par semaine et de 90 € par déplacement). | |
| Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat | 05 55 74 10 11 | Le montant de la prise en charge du taxi (2,40€) reste à la charge de l'utilisateur. | |
| Service Assainissement | 05 55 74 08 08 | - par l'Agglo de Brive | |
| Service de gestion comptable de Brive-la-Gaillarde | 05 55 74 70 15 | Tout public, pour en bénéficier vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14h au 05 55 74 20 13. | |
| Déchetterie Malemort | 05 55 17 77 20 | L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2,40€ l'aller-retour. | |
| Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h | 06 25 54 22 81 | SARL TAXI SAINTE-FÉRÉOLE | 06 72 28 18 34 |
| MEDICALE | | Mme PATRY | |
| Médecins | | SECOURS | |
| Docteur Claire CAILLONNEAU | 05 55 24 04 42 | GENDARMERIE DE DONZENAC | 05 55 17 70 76 |
| Docteur Henri PARAUD | 05 55 18 08 63 | SAPEURS POMPIERS | 18 ou 112 |
| CONSULTATION ET STANDARD OUVERTS UNIQUEMENT LES MERCREDI | | SMUR | 15 |
| Infirmières | 05 55 85 65 91 | POLICE SECOURS | 17 |
| Mmes THOMAS, NESPOUX, VIEILLEFOND | | | |
| Orthoptiste | 06 11 90 29 46 | | |
| Mme Eleonore SALESSE | | | |
| Ostéopathe | 06 52 58 16 57 | | |
| Mme Emmanuelle LACOMBE | | | |
| Podologue | 05 55 22 17 28 | | |
| Mme Caroline DELPY TANTON | | | |
| Psychiatre | 06 69 74 17 84 | | |
| Docteur Antoine EDOU | | | |
| Kinésithérapeutes | 05 55 22 15 54 | | |
| M. Ionut FLOREAT | 06 10 33 25 56 | | |
| Mme Oana -Mihaela ROSU | | | |
| Pharmacie | 05 55 86 68 72 | | |
| Mme Emmanuelle COUDERC | | | |
| Psychologue (au 1er avril 2024) | | | |
| Mme Laure CASTAGNE | | | |

MARS

- mardi 12 mars Volley Ball : Match 20h30 - Gymnase du Tennis
- samedi 16 mars : APE - Saint-Patrick - Grande Salle
- mardi 19 mars : SIRTOM - Réunion dispositif collecte des fermentescibles - Grande Salle

AVRIL

- samedi 27 avril : Expressions - Grande soirée théâtre "Marius" - Grande Salle

MAI

- samedi 25 mai : APE - Loto des écoles - Grande Salle
- jeudi 2 au vendredi 3 mai : La Rose des vents - Sortie de printemps Bordeaux/Arcachon

JUIN

- vendredi 21 juin : Comité des fêtes - Fête de la musique - Place de l'église
- samedi 22 juin : Musique On Danse - Spectacle de fin d'année - Grande Salle
- samedi 29 juin : Comité des fêtes - Veillée et traditionnel feu de la Saint Jean - Site Complexe Sportif

JUILLET

- samedi 1er juillet : Expressions - Concert de la Chorale - Grande Salle
- dimanche 7 juillet : Expressions - "Sainte-Féréole fait Montmartre" Déambulation et exposition d'artistes dans le bourg
- jeudi 18 juillet : Don du sang - Salle du temps libre
- dimanche 28 juillet : Comité des fêtes - Randonnée et puces d'été - Place de l'Église
- Tous les jeudis à partir de 17 heures : Marchés des producteurs de pays - Place de l'Église

AOÛT

- Tous les jeudis à partir de 17 heures : Marchés des producteurs de pays - Place de l'Église

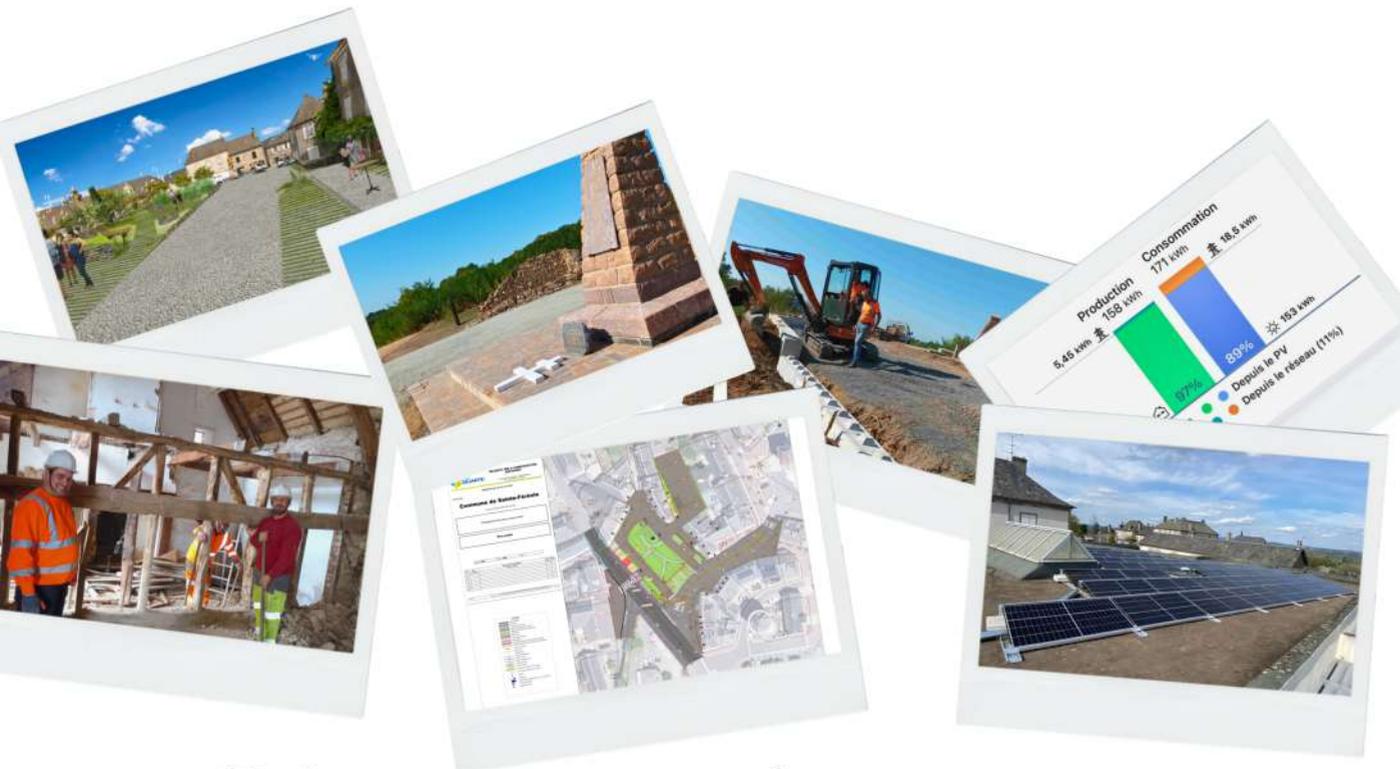
SEPTEMBRE

- 6,7 et 8 septembre : Comité des fêtes - Fête votive avec de nouvelles attractions
- 14 et 15 septembre : Petit Patrimoine - Fête de la batteuse et du patrimoine rural
- jeudi 26 septembre : La Rose des vents - Sortie d'Automne "Au cœur de la Gentiane"

Cet agenda est évolutif

À suivre sur le site internet de la mairie www.sainte-ferreole.fr, la page officielle et le groupe Facebook et sur les panneaux lumineux d'information.

2024



Une année riche en projets

